



Un groupe de Pencranais au rassemblement des Schtroumpfs à Landerneau

Retrouvez toutes les informations utiles sur notre site internet www.pencran.fr

Permanences des élus en mairie

Le Maire et les adjoints reçoivent sur RDV :
Jean CRENN, Maire
Stéphane HERVOIR : urbanisme, aménagement du territoire et environnement
Guyllaine SENE : enfance, jeunesse
Annick JAFFRES : information, relations avec les associations, CCAS
Jacques LE FUR : voirie

Ouverture de la mairie

Lundi - vendredi : 8h30 – 12h15
 et 13h30 – 17h30 (16h30 le vendredi)
Samedi : 9h-12h

Numéros utiles

Mairie : 02 98 85 04 42
Jardin d'Enfants : 02 29 05 73 63
ALSH et garderie : 09 60 54 23 03
École : 02 98 85 31 94
Eau Potable et Assainissement :
 (Eau du Ponant) 02 29 00 78 78

Avis aux nouveaux habitants

Les nouveaux habitants sont invités à se présenter en mairie munis de leur livret de famille, afin de faciliter les tâches administratives les concernant.

Recensement des jeunes

Les jeunes nés en **mars 2004** doivent venir se faire recenser en mairie à partir du jour de leurs 16 ans et dans les 3 mois. Se munir du livret de famille et de la carte d'identité.

Analyse d'eau

Prélèvement effectué le 04/02/2020. Nitrates (NO3) : 25 mg/l (limite de qualité : 50mg/l). Eau d'alimentation conforme aux normes en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Les résultats détaillés sont consultables en mairie et sur pencran.fr

Prochain Pencran Infos

Les articles sont à déposer en mairie ou par courriel (pencran-infos@pencran.fr) avant le **27 mars 2020**

LA MAIRIE COMMUNIQUE

État Civil

Naissances :

Louis CARADEC, 3 Lesmoualc'h Bras, né le 30 janvier 2020 ;
 Théo POUQUEN LOPEZ, 3 rue des Coquelicots, né le 17 février 2020 ;
 Louison MARREC, 1 Le Bourg, né le 1^{er} mars 2020 ;
 Tilio TOULOUZOU, 8 rue Per Jakes Hélias, né le 2 mars 2020 ;
 Antoine BRISOUX, 20 rue Eric Tabarly, né le 4 mars 2020.

Décès :

Christiane LE DUFF née CORRE, 6 Coat Guéguen, 75 ans.

Urbanisme

Permis de construire :

Univision, Kéravel, construction d'un entrepôt.

Inscriptions à l'école de Pencran

Afin de préparer au mieux la prochaine rentrée, nous demandons aux parents qui vont scolariser leur enfant à l'école de Pencran en septembre 2020, de se présenter en mairie, dès à présent et, si possible, avant le 3 avril 2020, munis du livret de famille.

Cas particulier : l'Éducation nationale ne comptabilisant pas les enfants de 2 ans dans les effectifs, les enfants nés entre janvier et septembre 2018 feront l'objet

d'une pré-inscription, et leur inscription définitive sera confirmée fin mai en fonction des places disponibles.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter l'école au 02 98 85 31 94.

Portes Ouvertes de toutes les structures liées à l'Enfance et à la Jeunesse (dont l'école), samedi 4 avril de 10h à 12h (voir page suivante).

Élections municipales : 15 et 22 mars 2020

Le 1^{er} tour des élections municipales aura lieu dimanche 15 mars 2020. Le 2^e tour aura lieu, si nécessaire, dimanche 22 mars 2020. Voici quelques informations pratiques :

- 2 bureaux de vote ouverts à l'Arvest de 8h à 18h (bureau n° 1 : sud de la commune, bureau n°2 : nord de la commune - information mentionnée sur la carte électorale - plan affiché à l'entrée)
- **Présentation obligatoire d'une pièce d'identité : la carte électorale ne suffit pas** mais facilite l'opération de vote et la recherche dans la liste des électeurs ;
- À Pencran, comme dans toutes les communes de plus de 1000 habitants, **le bulletin de vote ne doit comporter aucune modification, rature ni ajout pour être valide.**
- Comme en 2014, les conseillers communautaires seront élus en même temps que les conseillers municipaux : la liste communautaire figure sur la partie droite du bulletin de vote.
- Officiellement, une seule liste se présente aux suffrages des électeurs pencranais. **Pour être élue au premier tour, elle doit recueillir un nombre de votes valides représentant 25% des inscrits.** L'élection du maire et des adjoints doit avoir lieu dans les 5 à 7 jours qui suivent l'élection du conseil.

Dates à retenir

- Ven. 13 et sam. 14/03 : USP, Opération ferraille, parking Keranna ;
- Dim. 15/03 : Course cycliste, Étoile Cycliste de Landerneau, Lesmoualc'h ;
- Dim. 15/03 : Élections municipales, 1^{er} tour, l'Arvest, 8h à 18h ;
- Sam. 28/03 : USP, Soirée Années 80, l'Arvest, 19h ;
- Sam 04/04 : Portes ouvertes des structures Enfance et Jeunesse, de 10h à 12h ;
- Sam 04/04 : APE, Salon de la gastronomie et du bien-être, l'Arvest, de 10 à 17h30.

CONSEIL MUNICIPAL

Résumé de la séance du 3 février 2020

Absents : C Hourcq (excusée), Y. Pinvidic (excusé, a donné pouvoir à J. Crenn), J-C. Larvor (excusé), N. Laumonier (excusée, a donné pouvoir à G. Séné).

Secrétaire de séance : C. Véret

COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Budget général	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	1 509 989,67 €	1 206 239,17 €
Recettes	1 771 783,64 €	896 075,85 €
Résultat	+ 261 793,97 €	- 310 163,32 €

À l'issue de la présentation et conformément à la procédure, le maire se retire. Le doyen de l'assemblée, Michel Pronost, met aux voix les comptes d'exploitation et d'investissement et les résultats définitifs.

POUR : 13 (le maire ne prend pas part au vote)

AFFECTATION DES RÉSULTATS 2019 - BUDGET GÉNÉRAL

Le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 261 793,97 €.

Le conseil municipal décide d'affecter ce résultat en réserves d'investissement du budget primitif 2020.

POUR : 15

BESOIN DE FINANCEMENT À LONG TERME

Les travaux d'extension-rénovation de l'école, les débuts des travaux de restauration de l'église et de l'extension de l'Arc en Ciel seront financés par un emprunt à effectuer cette année.

Le conseil retient la proposition du Crédit Mutuel de Bretagne aux conditions suivantes : montant : 400 000 € ; durée : 240 mois ; taux fixe : 0.81 % ; paiement des intérêts : trimestriel - 1^{re} échéance : à compter du 1^{er} janvier 2021 ; frais de dossier : 300 €.

POUR : 15

LIGNE DE TRÉSORERIE

Afin de faire face à des besoins temporaires de trésorerie, notamment dans l'attente du versement du solde des subventions de l'école et des acomptes des subventions de la restauration de l'église, la souscription d'une ligne de trésorerie est nécessaire. Le conseil municipal autorise le maire à ouvrir auprès de l'établissement bancaire présentant l'offre la plus avantageuse une ligne de trésorerie dont les principales caractéristiques sont les suivantes : montant : 200 000 € ; durée : 12 mois ; tirage : pas de minimum imposé et à signer le contrat à intervenir sur les bases précitées et aux conditions générales des contrats du prêteur.

POUR : 15

AVIS SUR LE PROJET DE PLUI

L'approbation du PLUi en conseil de Communauté est programmée le 28 février 2020. Par conséquent, il est demandé à chaque conseil municipal d'émettre un avis sur le projet en amont.

L'avis du conseil municipal porte notamment sur les principaux documents suivants :

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

Le règlement graphique (le zonage)

Le règlement écrit

Le conseil municipal émet les observations/remarques suivantes :

- le terrain situé à Kermalguen et qui était fléché 2AUe (réservé pour le collège) redevient agricole ;

- la parcelle située à Kéroullé est réservée conformément à la demande du conseil municipal ;

- les terrains situés à Keranna, en prolongement des terrains de sports actuels, peuvent être fléchés 2AUen (ou Uen) ;

- le terrain réservé par la commune entre la rue Saladin et le lieu-dit Kernevez peut être diminué ;

- le zone urbanisée située à Kéroullé (tranche 4 du lotissement Domaine de Keroullé) doit prendre en compte l'ensemble des jardins des lots habités ;

- l'OAP à Kermaria ne correspond pas à la demande de la commune qui propose d'enlever de l'OAP l'obligation concernant la voirie. En revanche, il convient de prolonger le cheminement doux jusqu'au bout de la parcelle.

Le conseil municipal émet un avis favorable au projet de PLUi prêt à être approuvé en conseil de Communauté le 28 février prochain, tenant compte des remarques ci-dessus énumérées.

POUR : 15

RESTAURATION DE L'ÉGLISE NOTRE DAME : RÉCAPITULATIF DES AVENANTS

Jean-Pierre Le Bourdon précise que l'opération de restauration de l'église imposera des avenants dans plusieurs lots sur les prestations de base, tant en plus-values qu'en moins-values.

Pour permettre de mieux suivre ces prestations sur un chantier très complexe, un tableau sera régulièrement mis à jour en conseil municipal comme indiqué ci-dessous.

RESTAURATION EGLISE NOTRE DAME DE PENCRAN

	TRAVAUX	COUT HT	
Lot 01	Base	Maçonnerie - Pierre de taille	425 567,80 €
	Avenant 1	Options 1 et 2 : parements intérieurs et éclairages	153 696,15 €
Lot 02	Base	Restauration des sculptures en pierre	5 185,33 €
Lot 03	Base	Charpente	504 048,81 €
Lot 04	Base	Couverture-Zinguerie	294 416,41 €
Lot 05	Base	Menuiserie-Ferrage	46 721,36 €
Lot 06	Base	Vitreaux - Ferrures à vitreaux	72 626,61 €
Lot 07	Base	Polychromie	91 770,20 €
Lot 08	Base	Électricité - Courants faibles	50 836,17 €
Lot 09	Base	Récupération de pluie - Chauffage	19 417,90 €
Lot 10	Base	Mobilier	69 097,00 €
	Avenant 1	Caisse isotherme, mobilier en sus	11 613,00 €
	Avenant 2	Textiles liturgiques	2 520,00 €
TOTAL : 1 747 516,74 €			

Le conseil municipal valide le tableau récapitulatif ci-dessus et autorise le Maire à signer ces avenants avec chaque entreprise pour les montants définis dans le tableau.

POUR : 15

RESTAURATION DE L'ÉGLISE NOTRE DAME : ASSURANCE DOMMAGES-OUVRAGE

Le conseil municipal autorise le Maire à lancer une mise en concurrence en vue de souscrire une assurance Dommages Ouvrage concernant la restauration de l'église Notre Dame.

POUR : 15

CONSEIL MUNICIPAL

DÉNOMINATION D'UN LIEU-DIT

Stéphane Hervoir propose au conseil municipal de délibérer sur le lieu-dit « Kerjo » car les services cadastraux n'ont pas connaissance de ce lieu-dit.

POUR : 15

SIMIF : CONTRAT D'ADHÉSION AUX SERVICES

Jean-Pierre Le Bourdon propose le renouvellement de l'adhésion aux services proposés par le SIMIF concernant la gestion du groupement de commande et les relations avec le fournisseur titulaire du marché pour l'informatisation de la collectivité (logiciels métiers : comptabilité, emprunts, état civil, gestion du personnel, etc.).

POUR : 15

CONVENTION AVEC L'OMS DE LANDERNEAU

Dans le cadre du Plan Mercredi, la commune de Pencran a proposé à l'Office Municipal des Sports un partenariat. Par ce contrat, l'OMS s'engage à mettre à la disposition de la commune un animateur sportif 1h15 par semaine chaque mercredi scolaire au coût horaire de 23,50 € pour l'année scolaire 2019-2020.

POUR : 15

Compte-rendu complet consultable en mairie et sur le site internet : www.pencran.fr

LA MAIRIE COMMUNIQUE

Vœux aux Pencranais résidant en maison de retraite

Début février, Jean Crenn, maire et Annick Jaffrès, membre du CCAS, sont allés au nom de la municipalité, présenter leurs vœux aux Pencranais résidant en maison de retraite :

Odette Cabon à la maison de retraite de Kersaudy à St Pol de Léon ▶

Louis Déniel, François Goascoz et Aline Perramant à l'EHPAD de Landerneau : un moment d'échanges convivial autour d'un goûter. ▼



Commande photo de la population

Pour rappel, vous pouvez commander la photo souvenir 2020 avant le 31/03/2020 !

Les trois modèles sont exposés en mairie. La commande et le règlement seront à effectuer sur place.

Trois formats sont proposés sous-pochette ou encadrement.



Format	Pochette	Cadre
24 x 30 cm	10 €	30 €
30 x 40 cm	25 €	50 €
40 x 50 cm	35 €	70 €

ENFANCE JEUNESSE

Le Jardin d'Enfants fête ses 9 ans

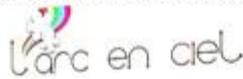
Vendredi 14 février, le Jardin d'Enfants a fêté son neuvième anniversaire. Pour l'occasion, les enfants ont confectionné un gâteau et soufflé les bougies avec l'équipe. Pendant ces neuf ans, l'équipe a toujours été soucieuse d'apporter un cadre sécurisant tout en favorisant l'épanouissement, l'autonomie et le bien-être de chaque enfant. **Le Jardin d'Enfants accueille les enfants de 2 à 4 ans et a une capacité d'accueil de 16 places.**



ENFANCE JEUNESSE

Structures enfance-jeunesse : portes ouvertes

SERVICES MUNICIPAUX



Jardin d'Enfants : accueil des 2-4 ans
7h30-19h : lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, tout l'année
(fermé 1 semaine à Noël, 3 semaines en août)
Tarification en fonction du quotient familial
Contact : Angèle Vaillant, directrice
Tél : 02 29 05 73 63 / mail : jardindenfants@pencran.fr

ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) : accueil des 3-11 ans
7h30-19h : mercredi et vacances scolaires
(fermé 1 semaine à Noël, 3 semaines en août)
Tarification en fonction du quotient familial
Contact : Solène Perrot, directrice
Tél : 09 60 54 23 03 / mail : alsh@pencran.fr

Garderie périscolaire : 7h30-8h50 / 16h30-19h

Cantine scolaire : 12h-13h20



Espace Jeunesse : accueil des 11-18 ans
Ouvert le vendredi : 20h-22h et le samedi : 14h-17h et certains jours des vacances scolaires à l'Espace Jeunes de l'Arc-en-Ciel

Contact : Mikaël Paugam, animateur
Tél : 02 98 21 53 94 / mail : mpaugam@mptlanderneau.org

ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE



193 élèves répartis dans 8 classes maternelles et élémentaires
9h-12h / 13h30-16h30, lundi, mardi, jeudi, vendredi
Contact : Nathalie Macé, directrice
Tél : 02 98 85 31 94 / mail : cc.0290933G@ac-remnes.fr

ASSISTANTES MATERNELLES



La Compagnie des Doudous : association pencranaise d'assistantes maternelles proposant des ateliers en commun
Contacts : Véronique Croiseaux, présidente de l'association
Tél : 02 98 30 33 19 / Laurence Boullé : 02 98 85 38 93



Le Nid Douillet : Maison d'Assistantes Maternelles (MAM)
Contacts : Véronique Le Bot : 06 19 15 47 04 / Céline Dincuff : 06 33 54 61 35



RPE : Relais Petite Enfance (anciennement RPAM)
Permanence à l'Arc-en-Ciel, les 2^{ème} et 4^{ème} mardis du mois
Tél : 02 98 43 63 97 / mail : rpe.interco@enjeuxdenfance.fr

ÉCOLE

Photo de classe : Grande Section



Rang 1 : Emmy KERAMBRUN NOUAL, Pauline LANGUENOU, Emy BERRIET, Luka BARBIER, Noam KERMOAL, Malonn CHITRE
Rang 2 : Mélissa OMNES, Kayna CORBEL, Charlie MORIN, Elyas HOUMADI, Alexis BOUVIER, Léonie WALLON-INACIO, Jolan LE GALLIC
Rang 3 : Eray SAHIN, Tessa DISSEZ, Loucas SOURIMANT, Gabriel LOUIS, Ewen ANSQUER, Evann BRISOUX, Maëlys JEZEQUEL, Jules AUNAY
ATSEM : Véronique PENGAM **Enseignante** : Virginie KERMARREC **Absents** : Eléanore ALIX, Thibault LE MOULLEC

VIE ASSOCIATIVE

APE

Samedi 4 avril se tiendra le salon de la Gastronomie et du Bien-être organisé par l'APE. Le salon se déroulera à l'Arvest de 10h à 17h30. **Au programme** : dégustation de produits du terroir, vins, chocolats, fruits et légumes. Un espace dédié à la détente et à la découverte de produits bien-être vous attendra également. Il reste des places pour d'autres exposants : vous pouvez vous inscrire dès maintenant auprès de Céline Le Gallic, présidente de l'APE.

Contact : apedepencran@gmail.com - 07 60 05 15 73

Page Facebook - APE PENCRAN



VIE ASSOCIATIVE

USP

U6/U7



Samedi 1^{er} février : Plateau à Pencran. Plateau de 6 équipes Stade Landernéen (1), La Roche-Maurice (3), Pencran (2).

U8/U9



Samedi 8 février : Plateau à Pencran. Plateau de 12 équipes Relecq-Kerhuon (3), Sizun (5), Saint-Divy (1), Pencran (3).

U10/U11



Samedi 8 février : Match amical Dirinon vs Pencran. Le district du Finistère a demandé qu'un protocole soit effectué avant chaque match de ce week-end pour lutter contre la violence dans le foot et prôner le respect des arbitres. Un discours ainsi qu'une photo ont été faits avant le début du match.

Les Amis de la Colline : assemblée générale



L'assemblée générale du club les Amis de la Colline s'est tenue samedi 18 janvier l'Arvest en présence du maire, Jean Crenn, et de ses adjoints Stéphane Hervoïr et Annick Jaffrès. Le président, Didier Guérin, a présenté un bilan 2019 positif. Le club compte 95 adhérents. Le secrétaire, Roger Emily, a retracé les animations de l'année, reconduites en 2020, telles que pétanque, dominos, triominos, marche, challenges internes de printemps et d'automne, et les interclubs. Sont prévues également deux sorties avec les clubs de St-Urbain et d'Irvillac. Alain Toularhoat, trésorier, a présenté le rapport financier qui n'appelle aucune remarque particulière. Le conseil d'administration composé de 14 membres a été renouvelé et voit l'arrivée de Thierry Vaillet, Bernard Uguen, et le départ de Dominique Jaouen.

Opération ferraille

Une quinzaine de bénévoles se mobiliseront à cette occasion vendredi 13 mars à partir de 16h et samedi 14 mars, toute la journée.

Des bennes de récupération seront mises à disposition sur le parking de Keranna et chacun pourra y déposer tous objets métalliques et autres batteries (les réfrigérateurs, congélateurs et postes télévision ne pourront pas être récupérés). Sur demande, nous nous déplacerons chez vous pour procéder à l'enlèvement, même pour les objets très encombrants ou particulièrement lourds. Pour convenir d'un rdv, vous pouvez dès à présent contacter Stéphane Lorient au 06 13 12 58 56. Vous pourrez bien sûr également nous appeler à la dernière minute.

Soirée années 80/90



Tarifs repas (hors boisson) : Adulte :12€ Enfant-12ans : 8€ Entrée sans repas : 3€
Réservation auprès de David au 06.73.73.74.16, avant le 21 Mars 2020

Penn ar Bad

PENN AR BAD



Belle participation pour la deuxième édition de la soirée Blackminton au club Penn ar bad. Vendredi 31 janvier, nous étions nombreux à apprécier à nouveau cette ambiance incroyable. Les enfants étaient parmi les plus motivés pour se faire maquiller, puis ramener les volants lumineux dans l'obscurité, uniquement éclairés par les superbes néons disposés aux quatre coins de la salle. Si le badminton vous intéresse, vous pouvez toujours rejoindre notre club. Contactez-nous au 06 98 56 95 08 ou par mail : pennarbad@gmail.com



LE BUREAU

Président, Didier Guérin ; **secrétaire**, Roger Emily ; **trésorier**, Alain Toularhoat ; **les autres membres**, Marcelle Delaroue, Geneviève Mével, Anne Marie Merdy, Thérèse Verraès, Jean Yves Kermarrec, Daniel Ben, Philippe Verraès, François Kérébel, Philippe Vican, Thierry Vaillet et Bernard Uguen.

VIE ASSOCIATIVE

Pencran Patrimoine : 4^e kig ha farz



310 repas servis dimanche 8 mars pour la 4^e édition du kig ha farz de Pencran Patrimoine. Un succès à renouveler l'année prochaine !



APAF



Le groupe de Schtroumpfettes et Schtroumpfs pencranais qui a participé au Guinness World Record de rassemblement de Schtroumpfs à Landerneau samedi 7 mars.

CCPLD

Collecte des déchets d'amiante lié

L'amiante est un déchet dangereux. À ce titre, la réglementation impose des conditions particulières de dépôt.

QUI PEUT DÉPOSER DE L'AMIANTE ?

Les particuliers résidant sur le territoire de la CCPLD munis d'un justificatif de domicile peuvent déposer leurs déchets d'amiante dans les 2 déchèteries du territoire : Daoulas et Plouédern.

QUELS TYPES DE DÉCHETS D'AMIANTE PEUT-ON DÉPOSER ?

Il s'agit des déchets d'amiante lié qui se présentent le plus souvent sous forme d'amiante ciment ou de fibro-ciment : éléments de bardage, de couverture, de canalisations, éléments d'intérieur (isolation, faux-plafonds...) ou autres objets (jardinières, clapiers...).

COMMENT PRÉPARER LE DÉPÔT DES DÉCHETS ?

Seuls les déchets préalablement emballés seront acceptés. Les déposants peuvent retirer un sac en déchèterie avant dépôt.

QUELS SONT LES DÉCHETS D'AMIANTE REFUSÉS ?

L'amiante libre et l'amiante friable (flocages, calorifugeages, enduits...)

QUELLES SONT LES PRÉCAUTIONS DE MANIPULATION DE L'AMIANTE ?

Protégez-vous avec des masques, des gants étanches et des lunettes. Ne pas casser ni découper les éléments à base d'amiante. Il est préférable d'humidifier pour éviter l'émission de poussières.

LES DÉPÔTS SAUVAGES SONT INTERDITS

Pour toute question, appelez le service environnement : 02 98 21 34 49 / environnement@ccpld.bzh



DIVERS

Course cycliste



Dimanche 15 mars aura lieu, la course cycliste "Challenge Pen ar Bed féminin" organisée par l'Étoile Cycliste de Landerneau sur Pencran (plan ci-dessus). La circulation se fera uniquement dans le sens de la course de 11h à 18h. Les riverains concernés sont priés de tenir leurs animaux à distance de la course.

Recrutement de 2 agents de tri pour le Centre de Tri des Emballages Ménagers

Contrat à Durée Déterminée d'Insertion
TRIGLAZ à Plouédern

Merci d'envoyer votre CV accompagné d'une fiche d'opportunité IAE à Céline Berder.

Contacts :

Téléphone : 06 22 36 01 84

Mail : cberder@e-tribord.com

Courrier :

TRIBORD Agence de Brest

7 rue de Vendée

29200 BREST



Abattage de bois



Sur la commune de Pencran, arbres déjà abattus à tronçonner. Accès très facile.

Prix à débattre.

Contact : 06 62 79 91 58